

Cote G (dispenses) aux Archives Départementales du Jura, procès verbal du 22 janvier 1754 à Morez (39) pour la demande de dispense pour mariage de Jean MALFROY et Claudine RUFAIT

Présentation

Les images DSC01668 à DSC01677 sont de Roger Bailly Salins qui les a faites aux AD du Jura.

Résumé

Suppliant : Jean MALFROY, âgé de 28 ans, de la paroisse de Morez, diocèse de Saint-Claude. Il est propriétaire avec ses frères d'une clouterie.

Suppliante : Claudine RUFAIT, âgée d'environ 27 ans, de la paroisse de Morez

Ils sont parents du 3^e au 4^e degrés de consanguinité.

Le procès verbal est du 22 janvier 1754 et a été dressé par le curé de Morez, Nicod.

Témoins : Jacques François MALFROY, cloutier à Morez y demeurant, âgé d'environ 50 ans. Il est parent des deux suppliants et connaît bien toute la parenté. Il a signé.

Jacques Joseph BAILLY COMTE, cloutier à Morez y demeurant, âgé d'environ 65 ans. Il est oncle de la suppliante. Il ne savait pas signer.

Louis REVERCHON, cordonnier à Morez y demeurant, âgé d'environ 31 ans. Il n'était pas parent des suppliants mais connaissait bien leur parenté. Il a signé *loüis Reverchon*.

Cyprien GIRARD, clouthier à Morez y demeurant, âgé d'environ 41 ans. Il n'était pas parent des suppliants mais connaissait leur parenté. Il a signé.

L'arbre généalogique

